



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Mission de la stratégie et des systèmes d'information Adresse : 1 ter avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Isabelle HENRY Tél : 01 49 55 44 61 Fax : 01 49 55 56 17</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/MSSI/N2010-2071</p> <p>Date: 01 juin 2010</p>
--	---

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Date de mise en application : **immédiate**

Nombre d'annexe : 1

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux
de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements
publics et privés

Objet : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place du **baccalauréat professionnel Agroéquipements** et précisions sur les modalités de mise en œuvre.

Mots-clés : BAC PRO, session, organisation, Agroéquipements

Destinataires	
<p>- Pour exécution :</p> <p>Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Directions de l'agriculture et de la forêt, Services régionaux de la formation et du développement, Services de la formation et du développement, Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAP, Établissements publics et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, Unions nationales fédératives d'établissements privés</p>	<p>Pour information :</p> <p>Inspection de l'enseignement agricole</p>

Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, la mise en oeuvre des nouveaux référentiels du baccalauréat **Agroéquipements** sera effective pour la classe de première à la rentrée 2010.

Afin de former les équipes pédagogiques aux évolutions de ce diplôme, une session d'accompagnement est organisée par l'ENFA.

1. LE DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

- Présenter les enjeux de la rénovation du diplôme.
- Fournir des repères pour la mise en œuvre pédagogique de la formation dans le cadre du parcours 3 ans.
- Fournir des repères pour la mise en œuvre de l'évaluation du Baccalauréat Professionnel et de son articulation avec l'évaluation BEPA.

1.2. Public et conditions d'accès

Cette formation est destinée exclusivement aux établissements qui mettent en oeuvre le Bac professionnel spécialité agroéquipements à la rentrée 2010.

Sont conviés :

- **2 personnes** par établissement concerné,
- pour les Antilles et la Réunion, **1 personne** par établissement concerné.

Les personnes les plus particulièrement visées sont :

- les coordonnateurs de la filière,
- les enseignants intervenant dans les modules professionnels.

Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation (formation initiale et apprentissage), seules deux personnes seront retenues.

1.3. Dates et lieu :

La session aura lieu **du 4 octobre (14 heures) au 6 octobre (12 heures)**

Lieu : **ENFA (Toulouse)**

1.4. Programme prévisionnel de la session

- Présentation :
 - du référentiel de diplôme dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle,
 - des documents d'accompagnement,
 - du projet de note de service précisant l'évaluation certificative.
- Travaux en ateliers sur :
 - la mise en œuvre de l'évaluation,
 - les stages et les espaces d'autonomie,
 - l'articulation des enseignements de seconde et du Baccalauréat professionnel,
 - le lien avec l'évaluation BEPA.

À l'issue de la session, les supports de présentation et les productions d'ateliers seront mis en ligne sur le portail

<http://preavert.chlorofil.fr/>

L'encadrement de la session est assuré par **Laurent FAURE** et **Joëlle CASTELLAN (ENFA)** avec la participation de l'Inspection de l'Enseignement Agricole.

2. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

2.1. Pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent **uniquement** sur Internet et par les établissements sur le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action suivant :

N° 530458/1 « Baccalauréat Professionnel rénové : Agroéquipements »

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

Clôture des inscriptions **le 07/09/10 dernier délai.**

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par la structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » ainsi que la demande d'autorisation de déplacements seront adressés aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives, accompagnés d'informations complémentaires.

2.2. Pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe. Elle n'est pas en format « PDF ». Il est possible de la remplir directement à partir de l'ordinateur et de la scanner après signature pour faciliter les différents envois.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- Pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée, au CNEAP.
- Pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, à l'UNREP.
- Pour les établissements MFR et IREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales.

Ce sont les fédérations CNEAP – UNREP - Fédérations régionales MFR qui **valident** les inscriptions et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné (de préférence) à l'**ENFA sur la messagerie** : formation-continue.enfa@educagri.fr.

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, **non validées par les fédérations nationales ou les fédérations régionales, ne seront pas prises en compte.**

Date limite d'envoi : **le 07/09/10 dernier délai.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé sur la messagerie des établissements, accompagné d'informations complémentaires.

Annexe jointe : « Fiche d'inscription » pour les établissements relevant des fédérations de l'Enseignement Agricole Privé.

L'adjointe au chef de la mission de la stratégie et des systèmes
d'information

Véronique LE GUEN

Service Formation Continue
Dossier suivi par : Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD

☎ 05 61 75 34 02 (standard : 32 32)

Fax : 05 61 75 03 09

formation-continue.enfa@educagri.fr

2010

Établissements Privés

FICHE D'INSCRIPTION

<p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)</p> <p>Mél. Professionnel (obligatoire):</p>	<p>Établissement :</p> <p>Adresse (postale exacte) :</p> <p>Fax :</p> <p>Mél. Établissement (obligatoire) :</p>
<p>Vous êtes :</p> <p>Directeur adjoint <input type="checkbox"/></p> <p>Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/></p> <p>Enseignant <input type="checkbox"/></p> <p>Autre :</p> <p>Discipline (s) enseignée(s) :</p>	<p>Structure organisatrice de l'action : ENFA TOULOUSE</p> <p>Code de l'action (N° SAFO) : N° 530 458/1</p> <p>Intitulé : Bac pro Rénové : Agroéquipements</p> <p>Date : du 04/10/10 (14h) au 06/10/10 (12h)</p> <p>Lieu : ENFA Toulouse</p>
<p>Avis du Directeur de l'établissement</p>	<p>Visa de la fédération nationale (CNEAP, UNREP)</p> <p>Visa des fédérations régionales (MFR, IREO)</p> <p>(envoi groupé)</p>
<p>Favorable <input type="checkbox"/></p> <p>Date et cachet</p>	<p>Date et cachet</p>